



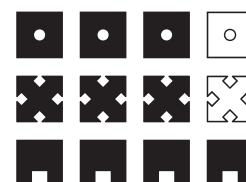
Le Lignon

Commune de Vernier, canton de Genève



Photo aérienne david&kathrin, 2020, © OFC Berne

Véritable ville dans la ville, la cité-satellite du Lignon, inégalée en son temps en Suisse à plus d'un égard, impressionne par sa monumentalité, toutefois contrebalancée par l'effet de légèreté de la barre d'habitation – la plus longue jamais réalisée en Suisse – qui épouse avec aisance les courbes du terrain, ainsi que par l'élégance d'un mur-rideau miroitant d'une extraordinaire régularité. L'importance nationale du Lignon résulte de la valeur historico-architecturale exceptionnelle de cet ensemble, né d'une planification innovatrice en Suisse, tant pour son échelle et son plan-masse que pour son mode de construction. L'implantation de la cité sur un large terrain en contre-haut du Rhône, qui offre un panorama spectaculaire sur la campagne et la ville de Genève depuis les immeubles, contribue également au classement national, tout comme la générosité des espaces extérieurs et la valeur des aménagements paysagers.



Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération





 Ville	 Village urbanisé	 Hameau
 Petite ville, bourg	 Village	 Cas particulier

Site construit

Qualités

	Qualités de situation Valeur topographique et degré d'urbanisation du site
	Qualités spatiales Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site
	Qualités historico-architecturales Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

Classification






	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières

Partie de site





Qualités

	Qualités spatiales Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés
	Qualités historico-architecturales Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés




Classification

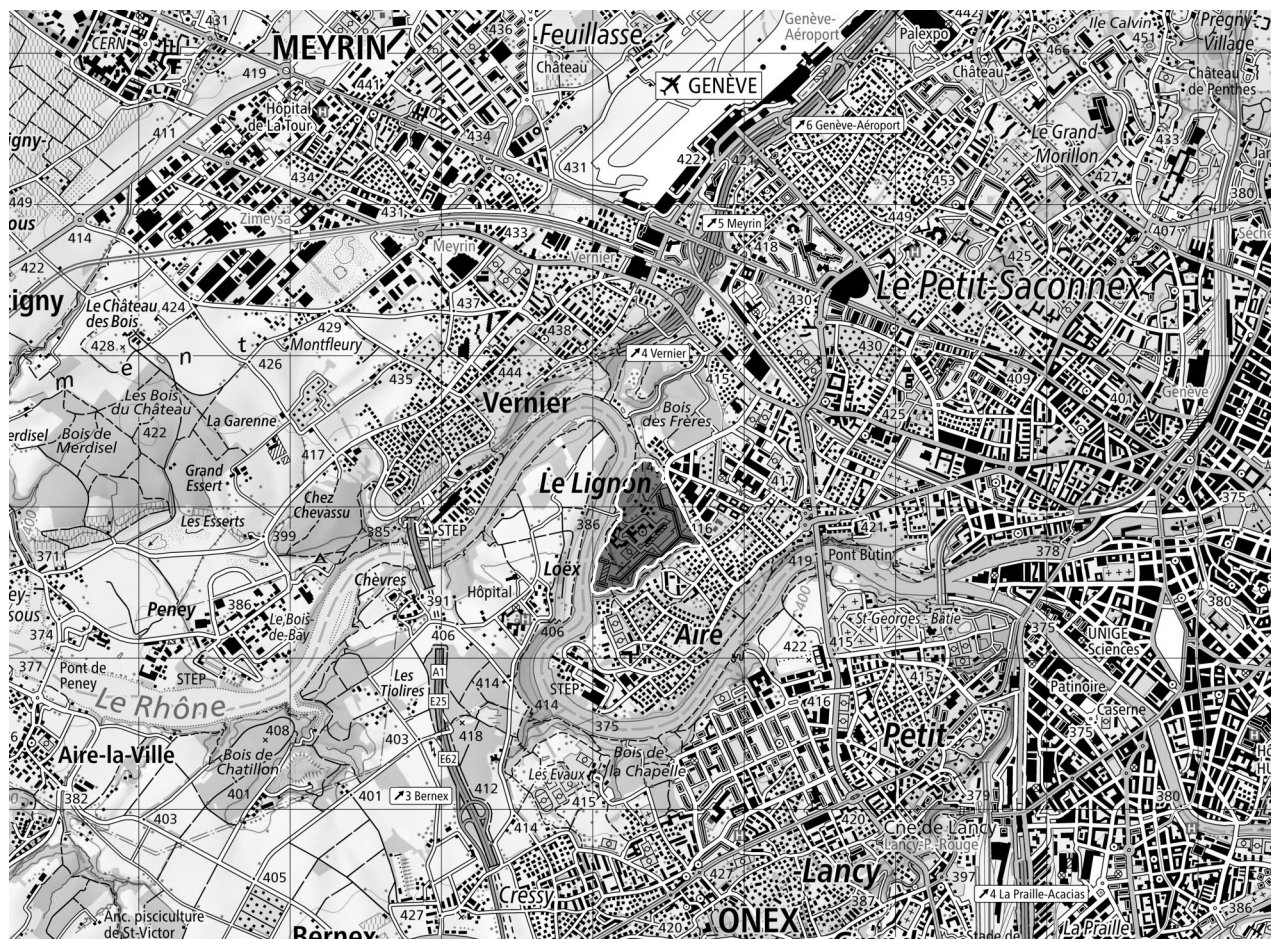
	Qualités exceptionnelles
	Hautes qualités
	Certaines qualités
	Pas de qualités particulières
	Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde

	Objectif de sauvegarde A Sauvegarde de la substance Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre
	Objectif de sauvegarde B Sauvegarde de la structure
	Objectif de sauvegarde C Sauvegarde du caractère
	Partie de site sensible

Observation

	Façonner la partie de site		Se différencier du reste de la partie de site		Affecter la partie de site
---	----------------------------	---	---	---	----------------------------



Base : carte nationale 1 : 50 000, 2015

Qualification

Qualités de situation ■ ■ ■ ■ □

Hautes qualités de situation de la cité-satellite – bien visible de par son échelle imposante depuis plusieurs endroits du canton – justifiées par la parfaite adaptation du bâti au terrain accidenté, formé de deux plateaux, qui se prolongent vers les berges fortement boisées du Rhône et de ses deux affluents. Hautes qualités également en vertu des vues imprenables sur la ville, la campagne genevoise et les montagnes françaises au loin.

Qualités spatiales ■ ■ ■ ■ ■

Hautes qualités spatiales rendues par la très longue barre d'immeubles, étagée sur plusieurs niveaux topographiques, qui embrasse l'espace consacré à la vie active des habitants de la cité, tout en créant une séparation claire avec les quartiers alentour. Hautes qualités au sein de la cité justifiées par les espaces extérieurs généreux, ménageant de vastes pelouses arborisées, des places, des aires de jeux et des promenades et permettant de saisir du regard l'ensemble de la cité et d'ouvrir à l'ouest sur le paysage. Intéressant vis-à-vis de la cité et du groupe de fermes, entouré de terres cultivables qui soulignent le cadre champêtre dans lequel se déploie la cité.

Qualités historico-architecturales ■ ■ ■ ■ ■

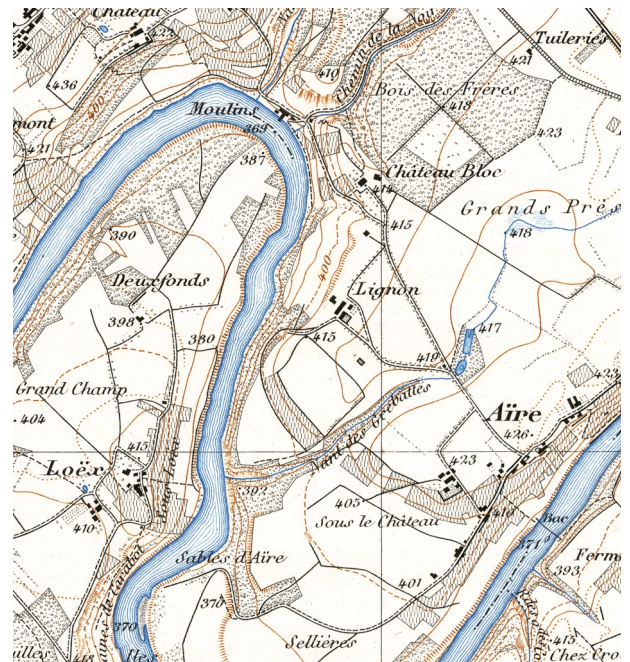
Qualités historico-architecturales exceptionnelles de la cité-satellite de renommée internationale – la plus grande de son temps en Suisse –, qui adopta le parti d'un plan-masse novateur, articulé autour d'un vaste espace de verdure central. Réalisation exemplaire également pour ses innovations constructives et techniques en matière de rationalisation et de préfabrication. Mention particulière pour l'église, le temple et l'école, ainsi que pour les aménagements extérieurs – pourvus d'un mobilier urbain de grande valeur – et les décors artistiques qui enrichissent la cité, tous emblématiques de l'esprit de l'époque et en parfaite adéquation avec les immeubles.

Développement de l'agglomération

Jusqu'aux années 1960, le terrain de la future cité était essentiellement dévolu à l'agriculture, comme en témoigne aujourd'hui encore la présence d'un petit groupe de fermes. L'affluence de nouveaux habitants à Genève, due à l'essor économique et industriel de la ville, ainsi qu'à l'installation d'organisations internationales, contraignit les autorités à prendre des mesures immédiates pour remédier à la crise du logement. La réalisation de la cité-satellite du Lignon constitua l'opération immobilière la plus ambitieuse de son temps en Suisse, tant par son échelle que par sa rapidité d'exécution. La cité, devant accueillir près de 10 000 habitants dans 2700 appartements, sortit de terre entre 1963 et 1971. Œuvre pionnière en raison de son excellence urbanistique, architecturale, constructive et technique, elle connut rapidement un rayonnement international. Fin 2018, près de 5800 personnes vivaient au Lignon.

Le Lignon se situe dans la commune de Vernier, en périphérie ouest de la ville de Genève. Les premières traces de peuplement, découvertes au sud du Lignon, à Aire, remontent à l'âge du Bronze. Le territoire de Vernier était morcelé en plusieurs fiefs au Moyen Âge. Les terres de la future cité appartenaient dès 1422 à la confrérie des frères prêcheurs du Saint-Esprit, les Dominicains de Plainpalais, avant d'être acquises par la famille Lévrier. Un domaine (dit « Courbattes », puis « Grebattes », du nom du nant qui y coule), dont la date de construction exacte n'est pas connue, devait déjà se trouver sur ces terres au Moyen Âge. Les habitants de la région vivaient de l'agriculture, de la viticulture ainsi que de l'exploitation des forêts et des carrières de molasse du Rhône. En janvier 1536, les Bernois envahirent les terres de Vernier. La Réforme fut adoptée en mai de la même année. La restitution des bailliages bernois en 1567 marqua le début d'une longue période de conflits entre la France, la Savoie et Genève. Les terres de Vernier passèrent finalement en 1601 pour plus de deux siècles sous domination française. Les propriétaires genevois installés à Vernier purent toutefois y maintenir leurs privilèges fiscaux. À la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, la paroisse de Vernier fut rendue aux catholiques en 1687, entraînant le départ d'une grande partie des protestants. Sous la Révolution, Francis d'Ivernois acquit en 1791 le domaine Grebattes, auquel il donna le nom de « Lignon » en référence à une rivière, affluent de la Loire, décrite dans un roman pastoral de l'écrivain français Honoré d'Urfé. Il y fit ériger une maison de maître aux côtés des bâtiments ruraux. Après l'invasion française de l'ensemble du territoire genevois en 1792, la région de Vernier fut intégrée au département de l'Ain, puis à celui du Léman en 1798. L'actuelle commune de

Vernier, comprenant le Lignon, fut créée en 1815 en vue de l'intégration du canton de Genève, nouvellement formé, à la Confédération. La région d'origine agro-viticole et forestière de la commune de Vernier s'industrialisa progressivement après la mise en service de la ligne ferroviaire Genève-Lyon en 1858. La construction d'usines et d'entreprises, dont la centrale hydroélectrique de Chèvres en 1896 – considérée comme la première de ce type en Europe –, changea irrévocablement le visage de la commune, qui devint un important pôle économique du canton.



Carte Siegfried 1 : 25 000, 1897

La première édition de la carte Siegfried de 1897 révèle la situation essentiellement agricole du terrain de la future cité. Elle montre l'ancien domaine Grebattes, renommé « Lignon », et la maison de maître du milieu des années 1890, ainsi que les deux nants qui marqueront la délimitation de la planification.

Dans l'immédiat après-guerre, de plus en plus d'entreprises s'installèrent à Vernier, phénomène soutenu par l'essor de l'aéroport de Cointrin, qui employa à lui seul près de 13 000 personnes. Le besoin de nouveaux logements devint urgent. En 1962, l'État choisit le terrain du Lignon, déclassé en zone à bâtir en 1963, pour accueillir une cité prévue pour près de 10 000 habitants. Constituant un volet du « Plan d'action-logements », cette opération inédite en Suisse, réalisée grâce à un partenariat public-privé, fut confiée à des architectes phares à Genève, actifs quelques années auparavant dans la planification de la première cité-satellite en Suisse, à Meyrin : Georges Addor, Dominique Julliard, Jacques Bolliger et Louis Payot. Ils furent assistés par les architectes Dobrila et Slobodan Vasiljevic, Willy Rutz, Werner

Francesco et Werner Wetz et les ingénieurs Heinz Weisz, Werner Heerde et Claude Budry. Ensemble, ils créèrent un plan-masse, qui s'inspirait du plan pour la ville nouvelle de Toulouse-le-Mirail, prévue pour 100 000 habitants, et qui se détachait résolument de la grille orthogonale prônée par les postulats du mouvement moderne. Le parti pris fut celui d'une barre de près d'un kilomètre de longueur et de deux tours pour garantir une emprise du bâti au sol minimale – seulement 8 % –, au profit d'appartements traversants sans vis-à-vis et bénéficiant de conditions d'aération et d'ensoleillement optimales. Les espaces extérieurs, dont l'aménagement fut confié à l'architecte-paysagiste en vogue Walter Brugger, devaient former un important élément de cohésion au sein du bâti. Pour répondre aux exigences imposées par le projet genevois, les procédés constructifs furent portés à un nouveau degré de rationalisation et de standardisation, notamment grâce au mode de construction en « coffrage-tunnel », qui permit de réaliser une structure porteuse monolithique lamellaire en béton armé. La cité fut édifiée en deux étapes : une première s'échelonnant de 1963 à 1967, qui vit la réalisation de 1846 appartements, et une deuxième de 1967 à 1971 pour le reste des quelque 2700 logements. Environ 1100 logements sociaux et près de 1600 à loyer libre devaient assurer la mixité sociale dans la cité. Cette dernière fut en outre dotée d'équipements collectifs indispensables au fonctionnement d'une unité autonome, placés au centre du terrain, en renonçant aux rez commerçants. Le caractère exceptionnel de l'ensemble poussa les autorités à assurer sa protection dès 2008 par un plan de site et à lancer une étude architecturale et énergétique en vue des travaux d'assainissement des enveloppes, menés entre 2008 et 2011, pour garantir la durabilité et la conservation de la cité. À fin 2018, près de 5800 personnes vivaient au Lignon.



Carte nationale 1 : 25 000, 2015

Le site actuel

Délimitée à l'ouest par les berges boisées du Rhône, au nord et au sud par ceux de deux affluents, la cité du Lignon s'étend sur un vaste terrain, formé de deux plateaux, sur lesquels est implanté le bâti. La cité-satellite (1) se compose d'une impressionnante barre d'habitation qui s'étire sur tout le terrain, du plateau supérieur au plateau inférieur au sud. À l'extrémité de ce dernier se dressent deux tours. De par leur hauteur, toutes trois sont bien visibles de différents points de vue du canton. La barre brisée forme un écran de séparation entre les quartiers voisins et les espaces extérieurs richement aménagés et boisés de la cité, qui ouvrent sur le paysage au-delà du Rhône. Au cœur de la cité se trouvent un centre commercial et médical, une église et un temple, disposés autour d'une place, ainsi qu'un groupe scolaire et communautaire doté de terrains de sport. Au nord de la cité se déclinent, le long de la pente, des champs et des prés (2), ponctués d'un groupe de fermes et de deux maisons de maître.



Base : swissTLM 1:7500, édition 2019, état de mise à jour 2015

Parties de site

- 1 Cité-satellite** — Planification d'ensemble comptant une barre brisée de plus d'un kilomètre de long, 12 à 16 niveaux, deux tours, 27 et 31 niveaux, groupe scolaire, centres communautaire, paroissial, commercial et médical, espaces verts aménagés, parkings et garages souterrains, 1963-1971

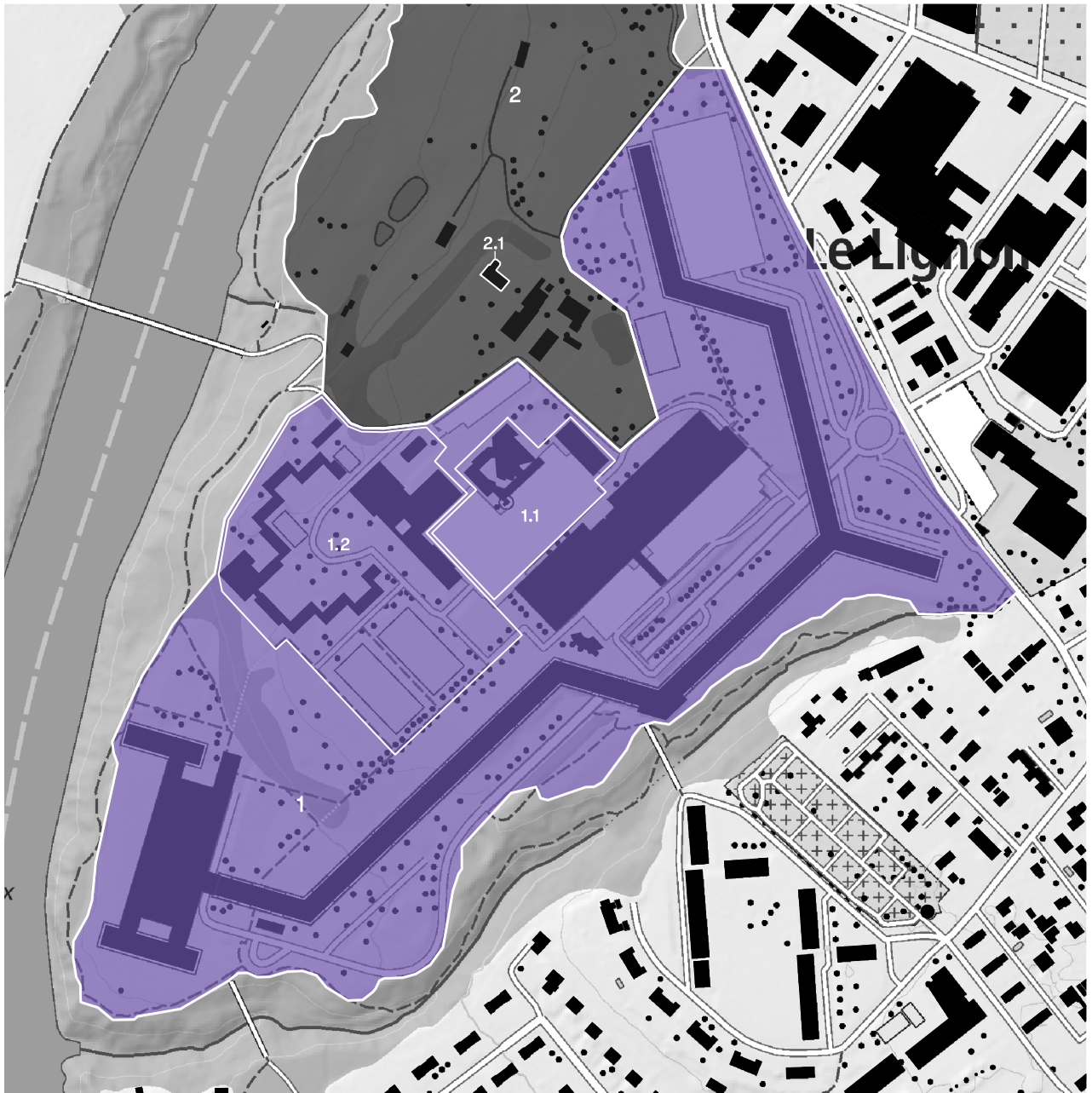


Objectif de sauvegarde A

- 2 Champs et prés** — Étendue verte formée de champs, prés et potagers ; deux fermes et deux maisons de maître, princ. XIX^e s.



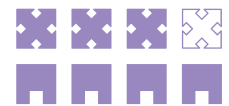
Objectif de sauvegarde A



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

1 Cité-satellite

La cité se déploie sur un terrain formé de deux plateaux reliés par une pente. Les berges abruptes et densément boisées du Rhône forment avec les ripisylves de deux affluents une barrière naturelle face au bâti. La cité se caractérise par sa monumentalité, qui découle autant de l'immensité du terrain que des dimensions impressionnantes des constructions. Établis en hauteur pour réduire leur emprise au sol, les immeubles d'habitation sont disposés en bordure du terrain. Une barre d'habitation de 12 à 16 niveaux au tracé zigzagant, considérée comme la plus longue de Suisse, s'étire sur près d'un kilomètre de l'extrémité nord du terrain jusqu'aux deux tours au sud. La parfaite adaptation de la barre à la topographie du lieu lui confère une remarquable légèreté, renforcée par la transparence des rez-de-chaussée vitrés. Une grande élégance se dégage du traitement sobre du mur-rideau miroitant : elle repose sur une alternance régulière entre vitrage et verre émaillé opaque. Des coursives tous les quatre étages ainsi que des loggias, pourvues de stores colorés, viennent briser la monotonie des façades. Les quelque 2700 appartements, à double orientation et sans vis-à-vis, jouissent de vues imprenables sur la campagne et la ville de Genève et de conditions d'aération et



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site
analogues/similaires :

—

d'ensoleillement optimales. Au cœur de la cité sont implantés les équipements collectifs, de bas gabarit et accessibles depuis un grand parking, soit un centre commercial et médical, une église et un temple disposés autour d'une place centrale (1.1) et un groupe scolaire et communautaire (1.2) accompagné de terrains de sport. À l'exception du premier, qui a subi des transformations, ces édifices recèlent une grande valeur historico-architecturale en raison de leur exemplarité par rapport aux réflexions architecturales de l'époque, tant au niveau du plan, des volumes, de la matérialité que des principes constructifs. Autour de ces édifices s'étendent les espaces de verdure, isolés de la circulation motorisée et aménagés en un vaste parc – ouvert et bien ensoleillé – ménageant de larges pelouses, des promenades, des allées d'arbres, des groupements d'arbres, parfois antérieurs à la cité, ainsi que des places et des espaces de jeux aux compositions géométriques. Un mobilier urbain en éléments préfabriqués et un décor artistique aux entrées des immeubles complètent cette réalisation hors pair.

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par la disposition de la barre d'immeubles qui sépare la vie active à l'intérieur de la cité des quartiers alentour et qui embrasse les espaces extérieurs qui s'ouvrent sur le paysage. Caractère continu et ouvert des espaces extérieurs, aménagés en vaste parc boisé qui offre des vues imprenables au sein de la cité.

Qualités historico-architecturales



Qualités historico-architecturales exceptionnelles de la cité-satellite monumentale, réalisée par les architectes Georges Addor, Dominique Julliard, Jacques Bolliger et Louis Payot, sur la base d'un plan-masse inédit en Suisse, qui s'articule autour d'un espace libre central et rompt avec la grille orthogonale prônée par les postulats du mouvement moderne. Qualités exceptionnelles également en raison de la rationalisation et de la standardisation des procédés constructifs et techniques répondant aux exigences temporelles imposées. Mention particulière pour l'église, le temple, l'école, le décor artistique, le mobilier urbain et les espaces extérieurs aménagés – œuvre de l'architecte-paysagiste Walter Brugger –, tous typiques de l'époque et en parfaite harmonie avec les immeubles. Bon état de conservation du bâti et des aménagements paysagers.

Signification

Signification importante en tant qu'unique périmètre bâti du site. Signification importante également pour son caractère historique en tant que plus grande cité réalisée pendant les Trente Glorieuses, non seulement à Genève mais également à l'échelle nationale, et dont la renommée outrepassa les frontières helvétiques.

1.1 Centre paroissial avec place



Centre paroissial établi autour d'une place avec pavillon, formé d'un temple, plan rectangulaire, un niveau, structure en maçonnerie crépie percée de baies vitrées et supportée par des éléments préfabriqués, 1967, et d'une église cath. en béton apparent ou crépi, plan composite, deux niveaux côté NO, salle culturelle avec imposante toiture pyramidale, clocher isolé d'allure sculpturale en béton apparent, 1967, rest. 2015 après un incendie

1.2 Groupe scolaire et communautaire



École de type modulaire composée d'unités décalées et disposées en U, deux à trois niveaux, cours de récréation reliées par des passages couverts, 1967 ; bâtiment annexe composé de trois modules accueillant salle communale et centre sportif, 1964-1966 ; crèche, 2018



Base : swissTLM 1 : 5000, édition 2019, état de mise à jour 2015

2 Champs et prés

Rappelant l'affectation originelle du terrain sur lequel est construite la cité, les champs et les prés sont contenus à l'ouest par les berges du Rhône et au nord par un de ses affluents. Ils accueillent un groupe de fermes du XIX^e siècle avec une dépendance transformée en maison patricienne (2.1), qui contrastent avec la barre d'immeubles émergeant à l'arrière-plan. À l'extrémité nord, au milieu d'un parc, se dresse une maison de campagne de la toute fin du XIX^e siècle (2.2), qui n'est pas visible depuis le domaine public.

Signification

Signification importante en tant qu'espace de verdure offrant un dégagement à la cité, et comme témoin du passé agricole et patricien des terres du Lignon. Signification importante également pour le contraste particulièrement prononcé entre ce petit ensemble au caractère champêtre et la cité de taille monumentale à la pointe des innovations techniques.

2.1 Anc. dépendance

Bâtiment rural transf. en maison de maître à la fin du XVIII^e s., plan en L, deux niveaux, toit à demi-croupes, rén. années 2010

2.2 Maison de maître

Bâtisse cossue, éléments de décor empruntés à l'historicisme, deux niveaux, 1895/96, accueillant une association culturelle



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :

Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1^{er} janvier 2020

Les aménagements extérieurs contribuent largement au charme de la cité : il convient de ce fait de porter un soin particulier à leur entretien, notamment en ce qui concerne la végétation, le mobilier urbain et les revêtements de sol qui s'abîment par endroits.

Mesures de protection existantes

Confédération

Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels IFP

Canton

Plan directeur
Plan de site

Commune

Plans d'affectation

Bibliographie

Amsler Christine, Jardin, jardins. Trois siècles d'histoire des jardins à Genève, Gollion 2008.

Brulhart Armand, Deuber-Pauli Erica, Ville et canton de Genève, Berne 1993.

Charollais Isabelle, Lamunière Jean-Marc, Nemeč Michel, L'architecture à Genève 1919-1975, 2 vol., Office du patrimoine et des sites, Genève 1999.

Courtiau Catherine (sous la dir.), XX^e. Un siècle d'architectures à Genève. Promenades, Genève 2009.

Département du territoire, Office du patrimoine et des sites, Recensements architecturaux du canton de Genève.

Emery Pierre-A., « La Cité du Lignon, Genève », Architecture, Formes, Fonctions, 15, 1969, pp. 248-253.

Géoportail du canton de Genève. En ligne : <<https://www.etat.ge.ch/geoportail/pro>>, consulté le 10.05.2019.

Graf Franz (sous la dir.), La cité du Lignon, 1963-1971, Étude architecturale et stratégies d'intervention, Gollion 2012.

Graf Franz (sous la dir.), Georges Addor architecte (1920-1982), Genève 2015.

Graser Jürg, « Spielraum dank Denkmalschutz », Tec21, 24, 2013, pp. 21-25.

Heerde Werner, « 'Le Lignon', eine Satellitenstadt in Genf », Schweizerische Bauzeitung, cahier 18, 85, 1967, pp. 320-324.

Heerde Werner, « L'industrialisation dans les grands ensembles locatifs », Bulletin technique de la Suisse romande, cahier 4, 94, 1968, pp. 47-52.

Jakob Michael, Audéoud William, Walter Brugger : architecte-paysagiste, Gollion 2005.

Liste des jardins historiques ICOMOS. En ligne : <<http://www.icomos.ch>>, consulté le 10.05.2019.

Marino Giulia, « Le Lignon – Monument der späten Moderne », Tec21, 24, 2013, pp. 16-20.

Pittard Pierre, Profil de Vernier. Des champs aux cités, Vernier 1975.

Pittard Pierre, « Vernier », in : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 03.01.2015. En ligne : <<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002925/2015-01-03>>.

Raffaele Colette, Eugène Beaudouin et l'enseignement de l'architecture à Genève, Lausanne 2010.

Roland Isabelle et al., Les maisons rurales du canton de Genève, Genève 2006.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève, Berne 2011 (Guide artistique de la Suisse, tome 4a).

Schneider Philipp, « La cité du Lignon in Genf », Arch+, 203, 2011, pp. 102-104.

[s. n.], « Bau der Cité du Lignon in Genf. La construction de la cité du Lignon à Genève. Construction of Cité du Lignon in Geneva », Anthos, cahier 3, 7, 1968.

[s. n.], « Überbauung Le Lignon, Genf. Architekten G. Addor, Bolliger et Payot », Das Werk, cahier 5, 56, 1969.

Statistiques du canton de Genève. En ligne : <<https://www.ge.ch>>, consulté le 13.05.2019.

Vitrosearch. En ligne : <<https://vitrosearch.ch>>, consulté le 11.05.2019.

Impressum

1^{re} version 05.2019

Entrée en vigueur
01.05.2021

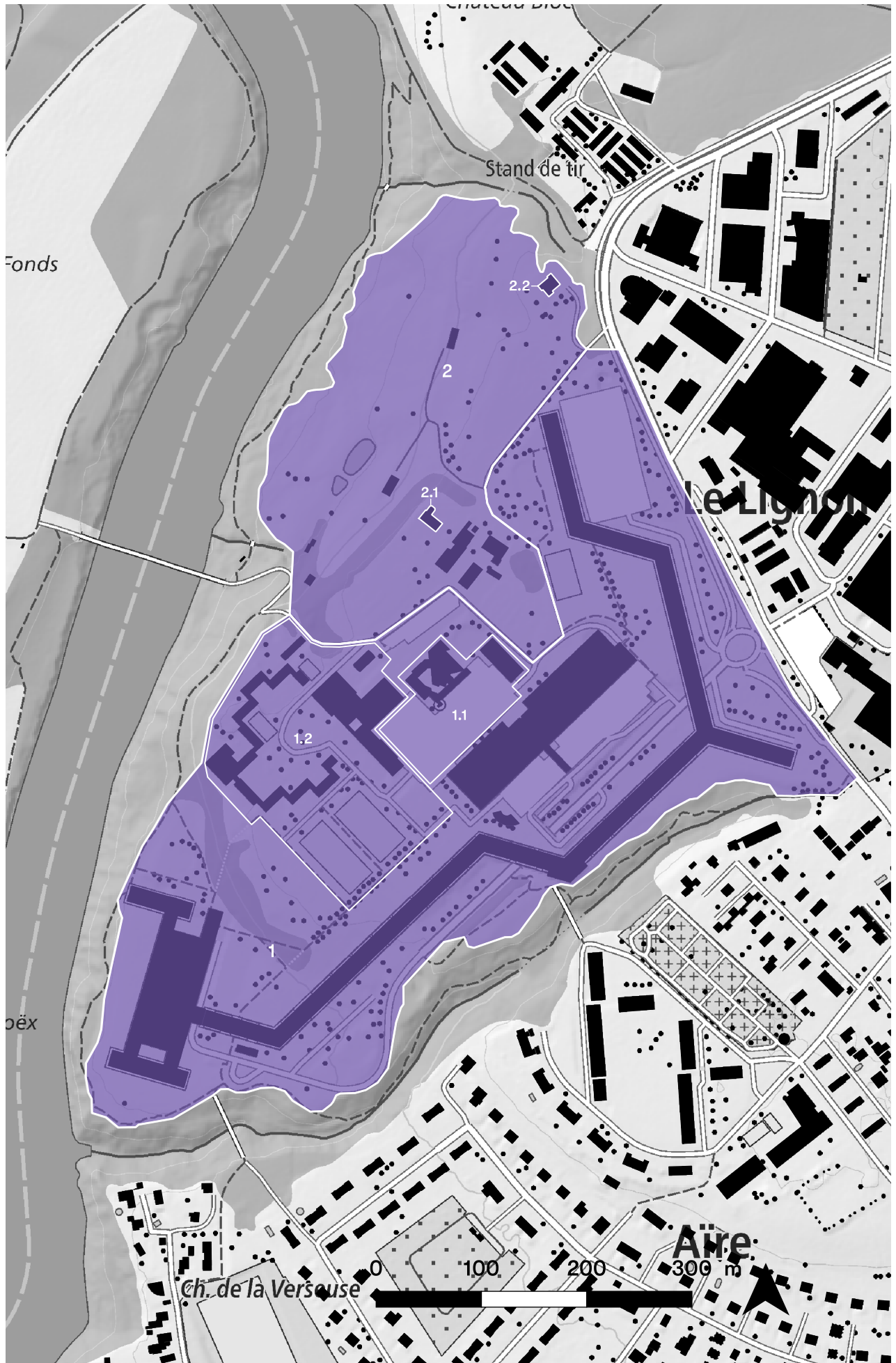
Coordonnées du site
2 496 325 / 1 117 844

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.bak.admin.ch/isos
isos@bak.admin.ch



- | | | |
|---|---|--|
| Objectif de sauvegarde A | Objectif de sauvegarde C | Partie de site |
| Objectif de sauvegarde B | Partie de site sensible | Observation |